

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR NATIONAL DU PRODER

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER) dont l'Accord de financement a été signé à Bujumbura, le 27 avril 2022, pour un montant de 53,700 millions USD et une durée de sept (7) ans.

Le PRODER couvrira 12 provinces à savoir Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Rutana, Ruyigi, Karusi, Kayanza, Ngozi, Gitega, Muyinga, Makamba et Bururi. L'extension dans les autres provinces sera déterminée lors de la revue à mi-parcours du Programme, en tenant compte de la disponibilité des financements. Les communes et les collines d'intervention seront identifiées dès son démarrage suivant une approche de concentration. Le PRODER touchera 85.000 bénéficiaires dont 80.000 issus des ménages ruraux pauvres et 5.000 constitués des fournisseurs de biens et de services.

Le but du PRODER est de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le projet est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
- **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
- **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.

Une partie du financement servira à couvrir les rémunérations et les charges du personnel qui sera utilisé dans la mise en œuvre du programme, notamment les prestations du Coordonnateur National du PRODER.

2. Tâches générales:

- a) Sous l'autorité directe du Ministre de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage et du Comité Technique de Pilotage, le (la) Coordonnateur (trice) est chargé(e) de la gestion du Programme. Il (elle) sera responsable de la gestion des ressources humaines et des fonds affectés au Programme par les différents bailleurs de fonds et sera comptable principal(e) de ces fonds auprès du Gouvernement du Burundi et des bailleurs de fonds.

- b) En tant que gestionnaire général du Programme, il (elle) veillera au strict respect de l'Accord de Don & prêt et autres protocoles d'accords et conventions signés entre le Gouvernement du Burundi et les bailleurs de fonds, ainsi que tout autre document officiel subséquent relatif à la gestion du Programme (aide-mémoires de missions, rapports aux autorités, rapports intermédiaires d'évaluation, revue à mi-parcours, rapports de supervision, etc.). Il (elle) rendra compte aux autorités mentionnées dans les Accords de don & prêt ou autres protocoles d'Accord et établira en temps voulu et dans les formats recommandés les rapports sur les progrès physiques et financiers du Programme.
- c) Il (elle) entretiendra d'excellentes relations avec le Ministère de tutelle, les bailleurs de fonds et les autres partenaires impliqués dans la réalisation du Programme.

3. Tâches spécifiques:

- (a) animer et coordonner le travail d'une équipe composée de personnel technique et d'appui, de prestataires de services et de consultants nationaux et internationaux;
- (b) apporter l'appui nécessaire au Comité Stratégique d'Orientation (CSO) et au Comité Technique de Pilotage (CTP) du Programme et assurer le secrétariat de leurs travaux. Il tiendra à jour les comptes rendus des réunions du CSO et du CTP et fera en sorte que les rapports y afférents soient distribués à tous les intéressés;
- (c) préparer chaque année un Programme de Travail et un Budget Annuel (PTBA) du Programme consolidé à partir des PTBA soumis par les provinces;
- (d) veiller à la préparation des Demandes de Remboursement de fonds (DRF) et à leur traitement diligent et s'assurer que le compte d'opération soit alimenté dans les temps requis;
- (e) s'assurer que les membres du personnel sous sa responsabilité préparent et mettent en œuvre leurs programmes de travail provinciaux conformément aux PTBA locaux et global;
- (f) superviser et contrôler le travail de la cellule de Suivi et Evaluation et s'assurer que les rapports sont préparés et soumis dans les temps requis;
- (g) assumer la responsabilité des marchés d'acquisition des biens et services sur appels d'offres nationaux et internationaux en conformité avec les procédures du Gouvernement et du FIDA;
- (h) gérer les ressources du Programme conformément aux dispositions du manuel des procédures et organiser un audit annuel du Programme;
- (i) s'assurer de la mise en œuvre du plan de formation du personnel en concertation avec le ministère de tutelle;
- (j) adresser régulièrement au Gouvernement, au FIDA et aux partenaires financiers les rapports prévus;
- (k) effectuer dans le cadre du suivi des activités du Programme des missions de coordination et de supervision
- (l) examiner avec les partenaires de mise en œuvre du Programme leurs méthodes et systèmes de gestion en vigueur et s'entendre avec eux sur les changements à apporter, l'appui et les moyens nécessaires ;
- (m) veiller à l'exécution des recommandations des missions de supervision.

4. Résultats attendus de la fonction:

- Les objectifs et les activités du Programme sont réalisés dans les délais prescrits ;
- Le processus de planification des activités et des budgets est réalisé en temps voulu dans une approche participative ;

- Les rapports d'avancement physiques et financiers sont disponibles sur une base régulière et en conformité avec les règles nationales et avec l'accord de don et de prêt ;
- Les procédures de déboursement des fonds sont respectées et le pourcentage de déboursement des fonds est conforme au PTBA et au manuel d'exécution du projet.
- L'information sur les résultats du Programme est régulièrement mise à jour et disponible pour tous les partenaires du Programme.

5. Profil du (de la) candidat (e)

- Etre de nationalité Burundaise ;
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de licence (Bac + 4) ou équivalent dans le domaine de l'entrepreneuriat, des sciences sociales, du développement rural, de l'économie, de l'agriculture, de l'agroéconomie, de la gestion financière ou tout domaine jugé équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la gestion et/ou la planification de projets du secteur du développement rural, économique ou un autre secteur connexe, financés sur des fonds nationaux ou dans le cadre des programmes bilatéraux ou multilatéraux ;
- Disposer de compétences démontrées en développement communautaire, en finances rurales, en communication, en relations publiques, en gestion des ressources humaines, en décentralisation et renforcement des communautés rurales, dans la droite ligne de la politique nationale et des principes de base de gestion de projets relatifs à la réduction de la pauvreté ;
- Posséder une expérience confirmée en matière d'approches participatives ;
- Faire preuve d'autonomie, de maturité personnelle et professionnelle et d'aptitude d'écoute et de communication, de capacités de négociation et d'arbitrage ;
- Etre habitué au travail en équipe, avoir un bon sens d'organisation et de gestion, un sens élevé d'analyse, de persuasion et de mobilisation ;
- Etre prédisposé à travailler sur terrain avec une équipe pluridisciplinaire et faire preuve d'une grande mobilité en raison des déplacements prévus sur le terrain et à Bujumbura ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles en français ; l'anglais constituerait un avantage ;
- Avoir de bonnes connaissances dans le domaine informatique : environnement Windows : Word, Excel, Access, PowerPoint et du réseau Internet ;
- Etre capable de travailler sous pression.

6. Durée du contrat. Le (la) Coordonnateur/trice du projet sera recruté (e) pour la durée d'exécution du projet, par contrat annuel renouvelable sur la base d'une évaluation axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

7. Lieu de travail : Le projet aura son siège à Bujumbura et son personnel sera appelé à effectuer des déplacements périodiques dans les provinces du Projet.

8. Rémunération

Le Coordonnateur sera recruté et rémunéré au poste n°1 de la Grille salariale de l'ordonnance ministérielle n° 540/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

9. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation datée et signée par le candidat,
- Un CV détaillé, daté et signé,

- Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l'original du diplôme requis par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions, ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies,
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

10. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage »

Candidature au poste de Coordonnateur du PRODER

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat provisoire du PRODER situé dans le Bâtiment des projets et programmes appuyés par le FIDA au 1^{er} étage, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Date limite de dépôt des dossiers : *12/01/2023* à 17 heures.

NB. : Les candidatures féminines sont très encouragées. Un test de sélection sera organisé à l'attention des candidats présélectionnés à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.